



La direction TP dans l'impasse !

Par ici, la sortie ...

Vendredi 20 novembre à 10h : nouvelle « dernière séance » de négociation : pour faire passer leur PSE à tout prix !!!

La direction Teleperformance cherche toujours à imposer son « Plan Social qui ne passe pas » :

- Le **projet** de Juin a été **suspendu par la justice le 22 septembre 2009**.
- La **mobilisation ne cesse pas** depuis Juin. Les **collectifs** de salariés **s'organisent**. Malgré la défection de certains syndicats, **SUD** reste toujours **fidèle à la lutte**.

Le Comité Central d'Entreprise (CCE) national et le Comité d'Entreprise (CE) de TP Centre-Est sont **convoqués de nouveau : CCE le 18** novembre à Paris puis **CE le 20** novembre à Guyancourt.

Dans le « **nouveau projet** », **toujours autant** de **mobilités forcées** servent à masquer l'ampleur des suppressions de postes programmées (318 mobilités forcées vers le Nord et le Loiret, 200 au sein de l'Île de France. Et ça, en plus des 157 suppressions de postes d'agents de maîtrise et cadres annoncés à la presse).

La direction sait bien que son projet est mal ficelé, et qu'il risque d'être annulé par la Justice. Elle **cherche alors son « assurance tout risque »** en négociant parallèlement avec les syndicats un « **accord d'accompagnement** », qu'elle **espère faire signer au plus vite**. Elle voudrait que les syndicats s'engagent à annuler les procédures judiciaires en cours, à ne pas l'attaquer en Justice à l'avenir... Et ça, **contre quelle contrepartie ?** Une **obole de 3690 euros** pour les **pseudo-« volontaires »** : une somme qu'ils ne pourront toucher que si leur dossier est **accepté en commission**. Mieux vaut jouer à la loterie !

Cet accord est un marché de dupes, personne ne peut accepter ça !

Selon la direction, le 20 novembre, **ce serait la « dernière séance » de négociation**. Déjà, **le 12 novembre** dernier, c'était selon eux la « dernière séance », mais **les salariés en colère** mobilisés devant le siège **ont réussi à entrer dans le hall du siège de Teleperformance**, non sans être allés demander des comptes avant au siège du donneur d'ordre Orange, qui nie toute responsabilité dans le démantèlement des activités voulu par TP. Le PDG vous écrit aujourd'hui que « quelques salariés refusent le principe de concertation ». N'hésitons pas à vous donner des noms : Mr **Philippe Le Mauff**, DRH TP-France, et Mr **Jean-François Guillot** – PDG de la machine à fric Franco-Tunisienne sont bien ces salariés qui **refusent le principe de la concertation**.

Dès l'ouverture de ces discussions, le PDG l'a bien dit : « on ne va pas refaire toute la négociation ». **Hors de question de revenir sur les mobilités forcées**, hors de question **de répartir équitablement les activités** entre les centres d'Île de France, de Province et du Maghreb, hors de question **de faire un vrai « Plan de Départs Volontaires »** pour permettre de **sauvegarder les emplois** de ceux qui ne veulent pas partir.

Et après, ils s'étonnent que les salariés « s'invitent » pour imposer leurs revendications. Ils s'étonnent qu'ils luttent pour leur dignité et pour leur survie dans une France qui a connu 25% de hausse du chômage en 1 an.

Ces gens-là devraient pourtant savoir :

Qui sème la misère, récolte la colère !

Ils veulent une porte de sortie, elle est toute trouvée !

=> l'Annulation du Plan Social, aucun départ contraint, non aux mobilités forcées

=> un Plan de Départs Volontaires : 60 000 Euros pour ceux qui veulent partir

=> la sauvegarde des activités en Ile de France pour tous ceux qui doivent garder leur emploi